



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Vademecum Inspecteurs 2010-2011 : mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts

Des fiches et des outils pour la mise en œuvre, le suivi et
l'épreuve de l'histoire des arts

Sommaire

Propos introductif	4
Les textes officiels	5
Le B.O. n° 19 du 8 mai 2008 sur l'éducation artistique et culturelle	5
Le B.O. n°32 du 28 août 2008 « Organisation de l'enseignement de l'Histoire des arts »	5
La circulaire de préparation de rentrée B.O. n° 21 du 21 mai 2009	6
Le B.O. n° 31 du 27 août 2009 « Modalités d'attribution du diplôme national du Brevet »	6
Le BO Encart n°2 du 18 mars 2010 « Circulaire de préparation de la rentrée 2010 »	6
L'enseignement de l'histoire des Arts	7
Un nouvel enseignement de culture artistique partagée	7
Un enseignement fondé sur le dialogue et la complémentarité entre les disciplines	7
Un enseignement d'ouverture culturelle et intellectuelle	7
Un enseignement construit sur trois piliers.....	8
Tableau synoptique du contenu de l'enseignement de l'histoire des Arts	9
Mise en œuvre de l'histoire des arts au collège	10
Les grands principes de mise en œuvre	10
Des préconisations	10
Le projet pluridisciplinaire.....	11
Ressources.....	12
Sitothèque.....	12
Histoire des arts et socle commun	15
Dans le livret personnel de compétences.....	15
Formation-Évaluation.....	17
Un principe.....	17
Des spécificités.....	17
Les acquis attendus:.....	17
Des connaissances.....	17
Des capacités :.....	17
Des attitudes :	18
L'oral de l'histoire des Arts au DNB.....	19

Des exemples de fiches d'évaluation.....	20
L'enseignement de l'histoire des Arts dans les lycées des voies générale et technologique	25
Précisions liminaires.....	25
Préambule.....	25
Dispositions générales	25
Objectifs	26
Organisation.....	26
Liens avec les autres enseignements.....	26
Trois piliers :	27
Acquis attendus.....	28
L'enseignement de l'histoire des Arts en lycée professionnel.....	29
Textes de cadrage	29
Contenus	29
Traces écrites	29
Le cahier personnel d'histoire des Arts, outil de suivi et d'évaluation	30
B.O. n°32 du 28 août 2008	30
Il peut être:.....	30
et prendre différentes formes:	30
F.A.Q.	31

Propos introductif

Quelques principes à garder en tête pour aider à la mise en œuvre de l'histoire des arts

L'enseignement d'histoire des arts invite les élèves à découvrir et apprécier la diversité des domaines artistiques, des cultures, des civilisations et des religions, à constater la pluralité des goûts et des esthétiques et à s'ouvrir à l'altérité et la tolérance. Il est l'occasion, pour tous, de goûter le plaisir et le bonheur que procure la rencontre avec l'art.

Cinq objectifs sont clairement fixés à cet enseignement dans le BO n°32 du 28 août 2008:

- Offrir à tous les élèves des situations de rencontres, sensibles et réfléchies, avec des œuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations.
- Les amener à se construire une culture personnelle à valeur universelle fondée sur des œuvres de référence
- Leur permettre d'accéder progressivement au rang d' « amateurs éclairés »
- Les aider à franchir spontanément les portes de tout lieu de conservation, de création et de diffusion du patrimoine artistique.
- Donner des éléments d'information sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture.

La circulaire de rentrée 2010 en reprend l'idée générale, dès le premier des cinq principes directeurs qui sous-tendent les mesures mises en œuvre à cette rentrée *Maîtriser les fondamentaux et ancrer l'éducation artistique et culturelle*:

« L'éducation artistique et la culture générale ne sauraient être l'apanage de quelques-uns. Elles sont des éléments clés de l'ouverture au monde. Elles traversent toutes les disciplines et illustrent, à ce titre, la nécessité d'une approche qui articule les savoirs entre eux. La mise en place d'un enseignement obligatoire d'histoire des arts de l'école primaire au lycée, auquel contribue l'ensemble des disciplines, garantit cet ancrage. »

L'enseignement de l'histoire des arts est donc bien l'un des lieux et objets privilégiés de la mise en application de l'esprit du socle commun et de la démarche par compétences.

- BO n°19 du 8 mai 2008 sur l'éducation artistique et culturelle
- BO n°32 du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts
- BO n°31 du 27 août 2009 sur les modalités d'attribution du DNB
- BO n° 40 du 29 octobre 2009 sur les modalités de l'évaluation en histoire des arts au DNB

Le B.O. n° 19 du 8 mai 2008 sur l'éducation artistique et culturelle

- L'histoire des Arts = un enseignement inclus dans les programmes en collège et en lycée à partir de la rentrée 2009
- Des objectifs majeurs:
 - Partager des références artistiques et culturelles
 - Développer le contact direct avec les œuvres
 - Promouvoir une logique de parcours de l'école au lycée
- Une épreuve obligatoire au DNB

Le B.O. n°32 du 28 août 2008 « Organisation de l'enseignement de l'Histoire des arts »

Extraits :

- *L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de **culture artistique partagée**. Il concerne tous **les élèves**. Il est porté par **tous les enseignants**. Il convoque **tous les arts**.*
- *Son objectif est de donner à chacun une **conscience commune** : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde.*
- *Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts est là pour en **donner les clés**, en révéler le **sens**, la beauté, la diversité et l'universalité.*

Tous les programmes disciplinaires publiés (**B.O. HS n°6 du 28 août 2008**) intègrent l'histoire des arts

La circulaire de préparation de rentrée B.O. n° 21 du 21 mai 2009

« Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle »

Deux axes :

- **L'histoire des arts**
- La pratique artistique

Le B.O. n° 31 du 27 août 2009 « Modalités d'attribution du diplôme national du Brevet »

« Sont prises en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet :

- a) la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, palier 3 ;*
- b) la note obtenue à l'oral d'histoire des arts***
- c) les notes obtenues à l'examen du brevet*
- d) les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation*
- e) la note de vie scolaire »*

Le BO Encart n°2 du 18 mars 2010 « Circulaire de préparation de la rentrée 2010 »

Un nouvel enseignement de culture artistique partagée

- Il n'y a pas de programme d'histoire des arts: c'est un **enseignement**, non une discipline.
- Les nouveaux programmes disciplinaires intègrent les éléments de cet enseignement.
- **Toutes** les disciplines peuvent concourir à cet enseignement et d'évidence les disciplines des « Humanités » (enseignements artistiques, français, histoire, langues et cultures de l'Antiquité, langues vivantes).
- Les élèves travaillent **essentiellement** l'histoire des Arts dans le cadre ordinaire de la classe.

Un enseignement fondé sur le dialogue et la complémentarité entre les disciplines

Il s'agit de construire **un discours pluriel** sur un ou plusieurs objets artistiques ou culturels communs:

- dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires
- dans le respect des exigences de chaque discipline

L'histoire des arts instaure **des situations pédagogiques nouvelles**

Un enseignement d'ouverture culturelle et intellectuelle

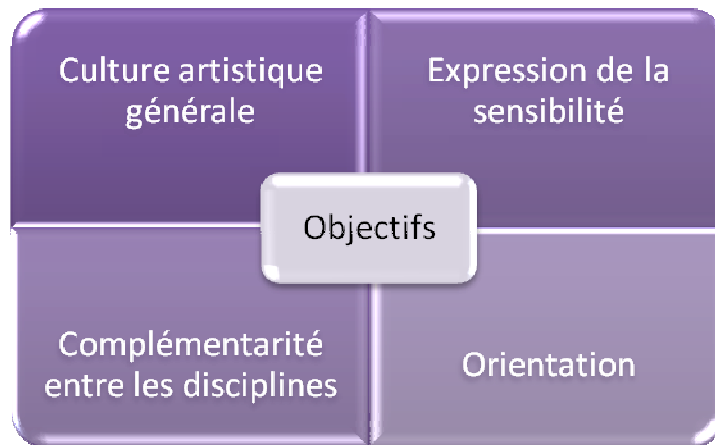
- L'histoire des arts convoque **tous les arts**
- L'histoire des arts favorise les liens entre la connaissance et la sensibilité
- Elle travaille sur **des œuvres d'art ou tout autre « objet » culturel**

Si toute œuvre d'art est un objet de culture, tout objet culturel n'est pas une œuvre d'art.

Objectif essentiel : faire que les élèves deviennent des « *amateurs éclairés* », qui n'hésiteront pas à fréquenter des lieux de culture. L'enseignement mis en œuvre doit être l'occasion de faire goûter à tous les élèves « *le plaisir et le bonheur que procure la rencontre avec l'art* ».

Mettre en évidence l'importance des arts dans l'histoire de la France et de l'Europe. Enrichir sa mémoire de quelques exemples diversifiés et précis d'œuvres constituant autant de repères historiques

Susciter la curiosité de l'élève, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité, notamment en lien avec une pratique sensible



Développer chez lui l'aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre

Faire prendre conscience des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels

Un enseignement construit sur trois piliers

L'enseignement de l'histoire des arts implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances. Il s'appuie sur **trois piliers** :

- Les périodes historiques¹
- Les 6 grands domaines artistiques
- La liste des thématiques²

¹ Le cadre chronologique imposé n'exclut pas un croisement de différentes périodes. Il est par exemple possible de travailler sur le péplum dans le cinéma américain des années 50 en classe de sixième.

² Les références ne doivent pas constituer un cadre contraignant (ce sont avant tout des aides) : il y a toute liberté pour les enseignants de choisir parmi les thématiques celles qui peuvent être abordées en fonction du contexte local (la liste des thématiques n'est d'ailleurs pas limitative, elle est indicative)

Tableau synoptique du contenu de l'enseignement de l'histoire des Arts

	Collège	Lycée
Les périodes historiques	Classe de 6 ^e : de l'Antiquité au IX ^e siècle Classe de 5 ^e : du IX ^e à la fin du XVII ^e siècle Classe de 4 ^e : du XVIII ^e au XIX ^e siècle Classe de 3 ^e : le XX ^e siècle et notre époque	Classe de seconde : du XVI ^e au XVIII ^e siècle Classe de première : le XIX ^e siècle Classe de terminale : le XX ^e siècle et notre époque
6 grands domaines artistiques	Les arts de l'espace Les arts du langage Les arts du quotidien Les arts du son Les arts du spectacle vivant Les arts du visuel	
Liste des thématiques	Arts, créations, cultures Arts, espace, temps Arts, États et pouvoir Arts, mythes et religions Arts, techniques, expressions Arts, ruptures, continuités	<p>Champ anthropologique : « Arts, réalités, imaginaires » ; « Arts et sacré » ; « Arts, sociétés, cultures » ; « Arts, corps, expressions »</p> <p>Champ historique et social : « Arts et économie » ; « Arts et idéologies » ; « Arts, mémoires, témoignages, engagements ».</p> <p>Champ technique : « Arts, contraintes, réalisations » ; « Arts, sciences et techniques » ; « Arts, informations, communications ».</p> <p>Champ esthétique : « Arts, artistes, critiques, publics » ; « Arts, goût, esthétique » ; « Arts, théorie et pratique ».</p>

Les grands principes de mise en œuvre

Dans les enseignements disciplinaires, introduire l'histoire de l'art, ce n'est pas illustrer les propos par des œuvres d'art : l'histoire des arts est une sémiologie, elle permet une lecture du monde

Le contact des élèves avec les œuvres et avec la création artistique est essentiel

- Dans le cadre des disciplines en utilisant des critères d'analyse communs (cf BO n°32 du 28 août 2008)
- Dans le cadre de projets artistiques et culturels articulés au volet correspondant du projet d'établissement
- Un pilotage annuel par le conseil pédagogique

Pour l'étude des œuvres, ce ne sont pas les grilles formelles qui sont premières, et donc l'approche « intellectuelle », mais bien l'approche sensible

Un levier puissant : que chaque école, chaque établissement puisse établir un partenariat avec une structure culturelle

Des préconisations

Dans chaque classe, au moins un travail **pluridisciplinaire** (deux disciplines ou plus) à dimension historique, artistique et culturelle

Le travail choisi peut:

- être le même pour toutes les classes d'un niveau
- s'appuyer sur une opportunité locale (spectacle, exposition, patrimoine...)
- se faire à différents moments de l'année suivant la progression des disciplines impliquées

Il est possible de développer des projets plus ambitieux articulés à d'autres dispositifs (ateliers de pratiques artistiques, accompagnement éducatif...)

Le projet pluridisciplinaire

Développer des projets « légers » à mettre en œuvre et le plus immédiatement réalisables, sans multiplier les contraintes (disciplines nombreuses de façon artificielle, montages horaires complexes, intervenants multiples ...) : privilégier une approche modeste, mais bien pensée.

Il est conçu de préférence en partenariat car :

« L'enseignement de l'histoire des arts implique la fréquentation des lieux de création, de conservation et de diffusion de l'art et de la culture, relevant notamment du patrimoine de proximité »

Une référence majeure pour connaître les ressources, à l'échelle des départements et de l'académie:

La DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle)

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr>

Rubrique Arts Sciences Culture

Sitothèque

Sur le site académique : espace éducatif / dossiers / histoire des arts :	http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/5032
Eduscol	http://eduscol.education.fr/
Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle:	http://www.education.arts.culture.fr/
Le ministère de la culture:	http://www.histoiredesarts.culture.fr http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts
Histoire par l'image:	http://www.histoire-image.org/
La base photos de la RMN	http://www.photo.rmn.fr/
CED	http://www.canal-educatif.fr
Les numéros de TDC	Exemple : http://tdc.cndp.fr/archives-des-numeros/la-renaissance-a-venise.html

DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr>

Rubrique Arts Sciences Culture

Des informations et propositions sont régulièrement disponibles dans la lettre « Arts Sciences Culture » réalisée par la DAAC, envoyée sous forme électronique dans les établissements la semaine suivant chaque rentrée de vacances, et consultable en ligne à l'adresse : <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/3457>

On trouve également sur l'espace « Arts Sciences Culture » la présentation des structures culturelles partenaires qui peuvent fournir des ressources et faciliter le contact avec les œuvres : <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/8911>

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

<http://www.bretagne.culture.gouv.fr/>

Galleries d'art à vocations pédagogiques

La liste complète des galeries d'art à vocation pédagogique se trouve sur le site académique à cette adresse : Espace Educatif Accueil > Arts, sciences et culture > Rubrique « Domaines »

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/9113>

Musées,

Musées des beaux arts et centres d'art contemporain	Musées de société
Musée des Beaux-Arts de Brest Musée des Beaux-Arts de Quimper Musée des Beaux-Arts de Rennes Musée de Pont-Aven F.R.A.C. de Bretagne	Musée départemental Breton - Quimper Musée National de la Marine - Brest Musée de Bretagne La Bintinais - Écomusée du Pays de Rennes Les Champs Libres : le Musée de Bretagne, l'Espace des Sciences et la Bibliothèque de Rennes Métropole.

Personnes ressources :

Les professeurs conseillers académiques peuvent, chacun dans leur domaine, orienter les chefs d'établissement vers des ressources pertinentes en histoire des arts :

Arts plastiques: philippe.collin@ac-rennes.fr

(Pôle art contemporain, galeries d'art à vocation pédagogique ...)

Musique : christelle.max@ac-rennes.fr

Lecture Ecriture : nathalie.rannou@ac-rennes.fr

Théâtre : karine.montarou@ac-rennes.fr

Danse : francoise.lajarrige@ac-rennes.fr

Ces professeurs alimentent régulièrement les espaces dédiés à chaque domaine consultables à partir de la page <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/13986>

Conseillers relais

Dans chaque département, une équipe placée auprès de l'inspecteur d'académie coordonne les actions dans le domaine des Arts et de la culture. Des conseillers-relais en charge de dispositifs ou rattachés à des structures culturelles peuvent vous venir en aide dans l'élaboration de vos projets à dominante Arts, sciences et culture.

L'ensemble des professeurs conseillers relais attachés à des structures culturelles a été mobilisé pour accompagner les équipes enseignantes dans le domaine de l'histoire des arts - liste consultable par département à l'adresse :

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/13566>

	22	29	35	56
	Responsable du dossier arts et culture			
	Claude Le Goux I.E.N. Tél : 02 96 40 20 60	Jean-Luc Strugarek Inspecteur d'académie adjoint Tél : 02 98 98 98 08	Caroline Lombardi- Pasquier Inspectrice d'Académie adjointe Tél : 02 99 25 10 01	Corinne Gontard Inspectrice de l'Education nationale adjointe chargée du 1er degré Tél : 02 97 01 86 04
	Coordonnateur départemental auprès de l'IA-DSDEN pour le second degré			
	Emmanuel Laot Tél : 02 96 75 91 08	Pascale Técher Tél : 02 98 98 98 66	Gilles Arnould Tél : 02 99 25 10 67	
	Conseillers-relais en charge d'un dispositif			
Collège au cinéma	Olivier Bernard	Onenn Bozec	Pascale Even	Catherine Lerooy
Musique et chant choral	Emma Bosse Bénédicte Morant	Bertrand Thomas Liouba Wasiutek	Sylvie Pierrard Catherine Lépinel	Philippe Derrien Daniel Messeant
Autres		Clap à l'Ouest Frédéric Fonséca	Projet théâtral du pays de Redon Christine Laurent Jean-Jacques Boidron	
		Lycéens et apprentis au cinéma	Jean-François Baudic	

→ Fiche 5

Histoire des arts et socle commun

L'enseignement de l'histoire des Arts participe à la construction de compétences chez les élèves. L'ouverture culturelle, la préparation à un oral, l'autonomie et la prise d'initiative au sein d'un projet relatif à l'histoire des Arts permettent de construire **les compétences 1, 5 et 7** du socle commun.

Dans le livret personnel de compétences

3 PALIER 3 • COMPÉTENCE 1 • LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LIRE

- Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi
- Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires
- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire
- Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu
- Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés

ÉCRIRE

- Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée
- Écrire facilement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire
- Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données
- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte

DIRE

- Formuler clairement un propos simple
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication
- Participer à un débat, à un échange verbal

La compétence 1 est validée le :

- DIRE**
- Formuler clairement un propos simple
 - Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
 - Adapter sa prise de parole à la situation de communication
 - Participer à un débat, à un échange verbal

3 PALIER 3 • COMPÉTENCE 5 • LA CULTURE HUMANISTE

AVOIR DES CONNAISSANCES

- Relevance de l'espace** : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagement dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe
- Relevance du temps** : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe
- Relevance de la culture littéraire** : œuvres littéraires du patrimoine
- Relevance de la culture artistique** : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine
- Relevance de la culture civique** : Droits de l'Homme - Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne - Place et rôle de l'Etat en France - Mondialisation - Développement durable

SAVOIR DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS

- Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques
- Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions
- Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre
- Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité

LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES

- Lire et employer différents langages : textes - graphiques - cartes - images - musique
- Connaître et pratiquer diverses formes d'expression écrite et orale
- Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique
- Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire
- Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique
- Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre
- Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques

La compétence 5 est validée le :

- Relevance du temps** : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe
- Relevance de la culture littéraire** : œuvres littéraires du patrimoine
- Relevance de la culture artistique** : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine

- Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions
- Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre

FAIRE PREUVE DE SENSIBILITÉ, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITÉ

- Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire
- Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique
- Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre
- Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques

3

PALIER 3 ▶ COMPÉTENCE 7 ▶ L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION

DATE

- ▶ Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés
- ▶ Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer
- ▶ Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis

ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES

DANS DIVERSES SITUATIONS

- ▶ Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
- ▶ Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées
- ▶ Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel

Savoir agir

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE

- ▶ S'engager dans un projet individuel
- ▶ S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
- ▶ Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
- ▶ Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions

ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS

- ▶ Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
- ▶ Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées
- ▶ Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE

- ▶ S'engager dans un projet individuel
- ▶ S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
- ▶ Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
- ▶ Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions

La compétence 7 est validée le

Un principe

Comme les autres enseignements, celui de l'histoire des Arts fait l'objet d'une évaluation spécifique et concertée à chaque niveau scolaire en utilisant les supports d'usage comme le bulletin trimestriel. Il contribue à l'acquisition d'une « culture humaniste ». Il participe aussi à l'acquisition de compétences transversales telles que « la maîtrise de la langue française », les « compétences sociales et civiques » et « l'autonomie et l'initiative ».

BO n°32 du 28 août 2008

Des spécificités

L'évaluation en histoire des Arts ne se limite pas au travail sur le projet pluridisciplinaire commun. L'histoire des Arts est enseignée dans les disciplines donc par plusieurs professeur(e)s mais il y a une seule rubrique dans le bulletin. **Il s'agit donc d'évaluer par équipe.**

Les acquis attendus:

Avec l'enseignement de l'histoire des Arts, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste des thématiques, appartenant aux six grands domaines artistiques, en relation avec les périodes historiques. Ce faisant, l'élève aura acquis des connaissances, des capacités et des attitudes.

Des connaissances

- une connaissance précise et documentée d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;
- des repères artistiques, historiques, géographiques et culturels ;
- des notions sur les langages et les techniques de production des grands domaines artistiques ainsi qu'un vocabulaire spécifique.

Des capacités :

- situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
- identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ;
- discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ;

- effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.) ;
- franchir les portes d'un lieu artistique et culturel, s'y repérer, en retirer un acquis personnel ;
- mettre en œuvre des projets artistiques, individuels ou collectifs.

Des attitudes :

- créativité et curiosité artistiques ;
- concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets individuels culturels ou artistiques.
- ouverture d'esprit.

Le projet pluridisciplinaire peut éventuellement donner lieu à une production artistique individuelle ou collective, sans que cela prenne un caractère obligatoire. Ce qui doit prévaloir est bien la construction de compétences chez l'élève

	Au collège	Au lycée
Des connaissances L'élève connaît...	<ul style="list-style-type: none"> • une connaissance précise et documentée d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ; • des repères artistiques, historiques, géographiques et culturels ; • des notions sur les langages et les techniques de production des grands domaines artistiques et un vocabulaire spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> • un nombre significatif d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ; • des mouvements artistiques, des styles, des auteurs, des lieux, des dispositifs de réception ou de diffusion (musées, théâtres, salles de concert, etc.) ; • des grands repères historiques, culturels et artistiques des Temps modernes à l'époque contemporaine. • Il possède des connaissances sur des critères d'analyse des œuvres d'art (vocabulaire spécifique ; outils méthodiques ; évolution des langages et des techniques de production artistiques).
Des capacités : L'élève est capable...	<ul style="list-style-type: none"> • situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ; • identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ; • discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ; • effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.) ; • franchir les portes d'un lieu artistique et culturel, de s'y repérer, d'en retirer un acquis personnel ; • mettre en œuvre des projets artistiques, individuels ou collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • de repérer les grands courants styles et genres auxquels l'œuvre d'art étudiée se réfère ; • de situer cette œuvre dans son contexte historique, économique, artistique et culturel ; • d'analyser ses éléments constitutifs (formes, techniques, significations et usages) ; • d'établir des liens entre les différents domaines artistiques ; • de mettre en œuvre des projets
Des attitudes : Elles impliquent...	<ul style="list-style-type: none"> • créativité et curiosité artistiques ; • concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques, individuels • ouverture d'esprit. 	<ul style="list-style-type: none"> • curiosité et créativité artistiques • ouverture et esprit critique devant les œuvres d'art relevant du passé comme du présent, de cultures proches comme lointaines ; • esprit d'initiative et autonomie pour mettre en œuvre des projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs.

Le BO	Mise en œuvre possible
<p>Un oral de 15 minutes maximum</p>	<p>Un oral en deux parties</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation par l'élève (ou le groupe d'élèves) en prise de paroles continue du travail réalisé dans le cadre du projet pluridisciplinaire 2. Entretien sous forme de questions-réponses portant sur l'ensemble du travail mené en histoire des Arts pendant l'année grâce au cahier personnel
<p>L'entretien peut concerner un ou plusieurs élèves</p>	<p>Le jury veillera à ce que chaque candidat bénéficie d'un temps de paroles en continu équivalent dans le cadre global des 15 minutes. Pendant l'entretien, les questions peuvent être posées à l'un ou l'autre des candidats.</p>
<p>L'évaluation permet de vérifier les connaissances et les capacités acquises par les élèves</p>	<p>Connaissances (compétence 5 du socle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques • De repères historiques et géographiques • D'un vocabulaire spécifique <p>Capacités (issues des Compétences 1 et 5 du socle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer les œuvres dans l'espace et dans le temps • Identifier les principaux éléments d'une œuvre • S'exprimer à l'oral (prendre la parole en public, adapter sa prise de parole à la situation de communication, rendre compte d'un travail personnel ou collectif)
<p>L'entretien oral peut s'appuyer sur un ou plusieurs documents proposés par les examinateurs ou bien sur une réalisation (personnelle ou collective) effectuée en classe dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des Arts (dossier, diaporama, DVD, dessins, schémas, exposition, création,...)</p>	<p>Privilégier la modalité d'un entretien oral fondé sur la réalisation (personnelle ou collective) effectuée en classe dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des Arts, plus favorable pour mener à bien l'évaluation des connaissances et des capacités attendues.</p> <p>Seule la présentation orale est évaluée ; les productions servant de support à cette présentation ne font en aucun cas l'objet d'une notation.</p>

Des exemples de fiches d'évaluation

Les grilles de validation présentées ici correspondent à des outils utilisés dans des établissements de l'académie. Il ne s'agit pas d'outils institutionnels mais bien d'outils construits par des équipes pédagogiques, en articulation avec les projets construits, dans le cadre de l'année d'expérimentation 2009-2010.

Exemple 1 :

	Présentation (C1-C7)	Entretien (C1-C7)	Savoir (C5)
Critères à décliner pour chaque degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration de l'exposé • Expression orale (aisance) • Souci de se faire comprendre • Initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Réactivité aux questions • Pertinence, justification des choix personnels • Capacité à dialoguer 	<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique de l'histoire des Arts • Repères historiques, géographiques, contexte • Culture générale artistique (connaissance d'autres œuvres)
Degré 1			
Degré 2			
Degré expert			
Barème	1 à 5 points	1 à 5 points	1 à 10 points

C1, C5, C7 : Compétences du socle

Analyse de l'outil

Points forts :

- Une grille prenant en compte les compétences du socle commun
- Une grille reprenant les critères d'évaluation du BO
- Une évaluation par degrés de maîtrise
- Un barème souple et équilibré

Points à retravailler :

- Définir les degrés de maîtrise attendus.

Exemple 2 :

L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE	NIVEAU DE COMPETENCE	NOTE	TOTAL
<ul style="list-style-type: none"> Je suis autonome dans mon travail : je sais l'organiser et sélectionner des informations utiles 		2	2 POINTS

CONSTRUIRE UNE CULTURE	NIVEAU DE COMPETENCE	NOTE	TOTAL
<ul style="list-style-type: none"> Je sais situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel 	1. Je sais situer les œuvres étudiées dans leur zone géographique (pays) et leur période historique (siècle) 1. Je sais situer les œuvres étudiées dans leur période historique et esthétique (siècle + mouvement esthétique) 2. Je sais situer les œuvres étudiées en les mettant en relation avec des faits historiques utiles à leur compréhension	+ 1 + 1 + 2	4 POINTS
<ul style="list-style-type: none"> Connaître des références essentielles de l'histoire des arts 	1. Je sais citer une ou des œuvres en lien avec l'œuvre de référence à l'intérieur du même domaine artistique (ressemblances, différences) 2. Je sais expliquer et justifier les rapprochements entre ces œuvres 3. Je fais preuve de curiosité en me référant à des œuvres savantes du 20 ^{ème} siècle issues de ma culture personnelle	+ 2 + 1 + 2	5 POINTS

MAITRISE DE LA LANGUE	NIVEAU DE COMPETENCE	NOTE	TOTAL
<ul style="list-style-type: none"> J'adapte ma prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché) Je rends compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, démonstrations, ...) 	1. Je produis des énoncés courts sans organisation perceptible du discours 1. Je produis un discours simple restituant le travail effectué dans le cadre de l'enseignement des arts 2. Je construis une argumentation et je prends part à l'échange ; je sais reprendre et reformuler	+ 1 + 1 + 2	4 POINTS
<ul style="list-style-type: none"> Je sais analyser, interpréter 	1. Je sais argumenter pour montrer que l'art évoque des sentiments 2. Je sais décrire, identifier, caractériser les différents éléments de l'œuvre en utilisant un vocabulaire technique plus précis. Je maîtrise le vocabulaire étudié. 3. Je suis capable d'articuler critères objectifs et subjectifs pour dégager les significations de l'œuvre.	+ 2 + 1 + 2	5 POINTS

20 POINTS

Analyse de l'outil

Points forts :

- Une grille reprenant les critères d'évaluation du BO
- Une évaluation par degrés de maîtrise
- Un barème global équilibré entre connaissances et maîtrise de la langue

Points à retravailler :

- La décomposition poussée du barème
- La présence d'un critère « l'autonomie et initiative » qui ne devrait pas être évalué lors de l'oral

Exemple 3 :

GRILLE D'ÉVALUATION ORAL HISTOIRE DES ARTS DNB 2010

A. Situer / Contextualiser		B. Analyser / Interpréter		C. Élargir / Rapprocher		D. S'exprimer à l'oral	
Degré 1	Degré 2	Degré 1	Degré 2	Degré 1	Degré 2	Degré 1	Degré 2
Situer les œuvres étudiées dans les grandes périodes historiques et les aires géographiques.	Contextualiser plus précisément les œuvres étudiées et les situer dans des esthétiques (Renaissance, Baroque, etc.)	Décrire une œuvre de façon subjective avec un vocabulaire courant.	Décrire une œuvre de façon plus objective en utilisant un vocabulaire technique plus précis.	Citer une ou des œuvres en lien avec l'œuvre de référence dans le même domaine artistique (ressemblances, différences)	Justifier les rapprochements proposés.	Produire des énoncés courts sans organisation perceptible du discours.	Produire un discours simple restituant le travail effectué dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts.
0 à 3 points	4 à 5 points	0 à 3 points	4 à 5 points	0 à 3 points	4 à 5 points	0 à 3 points	4 à 5 points
6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points	6 à 7 points
8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points	8 à 10 points
Note A, sur 10 Situer / Contextualiser	Note B, sur 10 Analyser / Interpréter	Note C, sur 10 Élargir / Rapprocher	Note D, sur 10 S'exprimer à l'oral	Note de l'élève S'exprimer à l'oral			
APPRECIATION :				Note finale de l'élève (total A + B + C + D)		/ 20 points	
				/ 40 points		/ 20 points	

Analyse de l'outil

Points forts :

- Une grille reprenant les critères d'évaluation du BO
- Une évaluation par degrés de maîtrise, critères définis

Points à retravailler :

- Un barème à rééquilibrer en attribuant plus de points à la maîtrise de la langue

Grille d'évaluation de l'épreuve orale d'histoire des arts

Respecter les consignes	/ 2
Situer les œuvres dans le temps et dans l'espace	/ 5
Identifier les éléments constitutifs des œuvres (formes, techniques, usages, significations)	/ 8
Utiliser un vocabulaire adapté	/ 2
Interpréter les œuvres (discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse)	/ 3
Total	/ 20

Par ailleurs, on cherchera lors de ce travail et de son évaluation à valider des compétences du socle commun, en particulier pilier 1 (s'exprimer à l'oral), pilier 5 (avoir des repères), pilier 7 (faire preuve d'initiative).

Analyse de l'outil

Points forts :

- Une fiche reprenant les critères d'évaluation du BO
- Une grille méthodologique préparant à l'oral
- Un repère pour organiser son propos
- Un classement taxonomique des opérations cognitives à effectuer par degrés de complexité
- Explicitation pour les élèves des attendus et des critères d'évaluation
- Réflexion commune sur les attendus de l'ensemble des professeurs
- Un souci d'articulation avec le socle commun

Points à retravailler :

- Un découpage trop strict du temps dédié à chacune des parties qui risquerait de priver l'élève de la souplesse nécessaire à toute forme d'expression orale
- Tous les critères peuvent être abordés le jour de l'oral mais pas nécessairement durant la présentation des élèves : ils font partie du questionnement possible
- une démarche très dirigée qui laisse trop peu d'initiative à l'élève
- une précision chronologique du déroulement de l'épreuve non conforme à l'esprit de l'épreuve
- Une démarche construite dans l'objectif de la présentation d'une œuvre; il serait préférable d'apprendre aux élèves à réfléchir dans le cadre d'une thématique
- Un risque de confusion sur les composantes qui relèvent de la présentation descriptive de l'œuvre, de son analyse et de son interprétation
- Un risque d'évaluer deux fois une même capacité

Précisions liminaires

Textes officiels pris en compte dans la fiche : BO n° 32 du 28 août 2008, circulaire n° 2010-012 du 29-1-2010 (BO officiel spécial n°1 du 4 février 2010), page 14 du document publié sous le titre « Le nouveau lycée : repères pour la rentrée 2010 », publié par le MEN.

Sur les principes généraux et la réflexion didactique qui doivent présider aux choix des équipes, la fiche n°3 du présent document, consacrée au collège, constitue un ancrage pertinent pouvant être transposé en partie au Lycée.

Préambule

L'Histoire des arts contribue au parcours de formation artistique et culturelle des élèves de l'école au lycée.

Il s'agit d'instaurer des situations pédagogiques pluridisciplinaires et partenariales. Ceci nécessite la constitution d'équipes de professeurs réunis pour une rencontre, sensible et réfléchie, avec des œuvres d'art de tout pays et de toute époque dans l'objectif de susciter le plaisir de la rencontre avec l'Art.

Dispositions générales

- Un enseignement obligatoire pour tous les lycéens (voies générale, technologique et professionnelle) qui se fonde sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art.
- Il s'insère dans le volet artistique et culturel du projet d'établissement.
- Il contribue à l'acquisition d'une « culture humaniste » et participe aussi à l'acquisition de compétences transversales (« maîtrise de la langue française », « compétences sociales et civiques », « autonomie et initiative »).
- Un enseignement organisé chaque année au Lycée sur proposition du conseil pédagogique (Volet spécifique dans les programmes des différents champs disciplinaires enseignés au Lycée).
- Un professeur « référent culture » est chargé de l'animation de la vie culturelle du lycée, qui s'appuie notamment sur l'enseignement de l'histoire des Arts pour tous les élèves.

L'histoire des arts peut s'articuler avec des dispositifs complémentaires aux enseignements qui permettraient d'approfondir certaines thématiques abordées :

- ateliers artistiques, Lycéens au cinéma, travaux personnels encadrés (TPE), etc. ;
- résidences d'artiste, galeries d'art à vocation pédagogique, qui font appel au partenariat pour une fréquentation accrue des lieux de culture et des rencontres avec des artistes. Ceci suppose la généralisation des liens entre les établissements scolaires et le monde artistique et culturel, en collaboration notamment avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les collectivités territoriales.

Suivi : le lycéen garde mémoire de son parcours dans un "*cahier personnel d'histoire des arts*" (visé par le (ou les) professeur(s) ayant assuré l'enseignement de l'histoire des Arts), qui permet le dialogue entre l'élève et les enseignants et les différents enseignants eux-mêmes.

L'histoire des arts fait l'objet d'une **évaluation spécifique** et concertée à chaque niveau scolaire.

Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'histoire des Arts vise à :

- susciter, chez l'élève, le désir de construire une culture personnelle ouverte au dialogue ;
- développer chez lui une créativité nourrie de la rencontre avec des œuvres abordées à partir de points de vue croisés ;
- lui fournir des outils d'analyse de son environnement économique, social et culturel ;
- l'informer des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

Organisation

L'histoire des Arts s'inscrit dans la continuité de l'enseignement assuré au collège, dont suit et approfondit les principes.

Le volume horaire annuel de la seconde à la terminale = 24 heures.

Liens avec les autres enseignements

Enseignements artistiques :

- **Voies générale et technologique** : complémentarité avec les différents enseignements optionnels artistiques (de spécialité ou facultatifs), en particulier avec celui d'Histoire de l'art auquel il ne se substitue pas.
- **Voie technologique** : complémentarité avec les autres enseignements artistiques (« Design et arts appliqués » dans la série *Sciences et Technologies industrielles* et TMD).
- **Voie professionnelle** : étroite corrélation avec les autres enseignements artistiques (Arts appliqués et cultures artistiques).

Enseignements non artistiques :

Dans le cadre des « humanités » : outre les enseignements artistiques précisés *supra*, le français, l'histoire - géographie - éducation civique, les langues vivantes et anciennes et la philosophie. L'enseignement de l'histoire des Arts peut aussi être abordé dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques (mathématiques, physique - chimie, sciences et vie de la terre, vie sociale et professionnelle), des sciences économiques et sociales, de l'EPS, et des formations techniques assurées dans les ateliers professionnels.

Dans le cadre de la voie professionnelle, l'histoire des Arts établit des relations entre les savoirs assurés par l'enseignement général et les savoir-faire acquis lors de la formation technique reçue en ateliers professionnels.

Trois piliers :

Les périodes historiques ³	Classe de seconde : du XVI ^e au XVIII ^e siècle Classe de première : le XIX ^e siècle Classe de terminale : le XX ^e siècle et notre époque
6 grands domaines artistiques	Les arts de l'espace Les arts du langage Les arts du quotidien Les arts du son Les arts du spectacle vivant Les arts du visuel
Liste des thématiques	<p>Champ anthropologique : « Arts, réalités, imaginaires » ; « Arts et sacré » ; « Arts, sociétés, cultures » ; « Arts, corps, expressions »</p> <p>Champ historique et social : « Arts et économie » ; « Arts et idéologies » ; « Arts, mémoires, témoignages, engagements ».</p> <p>Champ technique : « Arts, contraintes, réalisations » ; « Arts, sciences et techniques » ; « Arts, informations, communications ».</p> <p>Champ esthétique : « Arts, artistes, critiques, publics » ; « Arts, goût, esthétique » ; « Arts, théorie et pratique ».</p>

NB : Le détail des différents champs se situe entre les pages 14 à 17 du Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008

³ Le cadre chronologique imposé n'exclut pas un croisement de différentes périodes. Il est par exemple possible de travailler sur le péplum dans le cinéma américain des années 50 en classe de sixième.

Acquis attendus

A la fin du Lycée, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste de thématiques, appartenant aux six grands domaines artistiques, en relation avec les périodes historiques. Ce faisant, l'élève aura acquis des connaissances, des capacités et des attitudes.

Des connaissances L'élève connaît...	<ul style="list-style-type: none">• un nombre significatif d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;• des mouvements artistiques, des styles, des auteurs, des lieux, des dispositifs de réception ou de diffusion (musées, théâtres, salles de concert, etc.) ;• des grands repères historiques, culturels et artistiques des Temps modernes à l'époque contemporaine.• Il possède des connaissances sur des critères d'analyse des œuvres d'art (vocabulaire spécifique ; outils méthodiques ; évolution des langages et des techniques de production artistiques).
Des capacités : L'élève est capable...	<ul style="list-style-type: none">• de repérer les grands courants styles et genres auxquels l'œuvre d'art étudiée se réfère ;• de situer cette œuvre dans son contexte historique, économique, artistique et culturel ;• d'analyser ses éléments constitutifs (formes, techniques, significations et usages) ;• d'établir des liens entre les différents domaines artistiques ;• de mettre en œuvre des projets
Des attitudes : Elles impliquent...	<ul style="list-style-type: none">• curiosité et créativité artistiques• ouverture et esprit critique devant les œuvres d'art relevant du passé comme du présent, de cultures proches comme lointaines ;• esprit d'initiative et autonomie pour mettre en œuvre des projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs.

Textes de cadrage

- BO n° 32 du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts
- BO n° 2 du 19 février 2009 : nouveau programme d'arts appliqués et cultures artistiques (en bac professionnel 3 ans)

Contenus

L'histoire des arts est un enseignement inclus dans le programme d'arts appliqués du lycée professionnel. De même, les programmes de lettre /histoire et d'anglais l'intègrent naturellement et permettent de mieux atteindre ces objectifs :

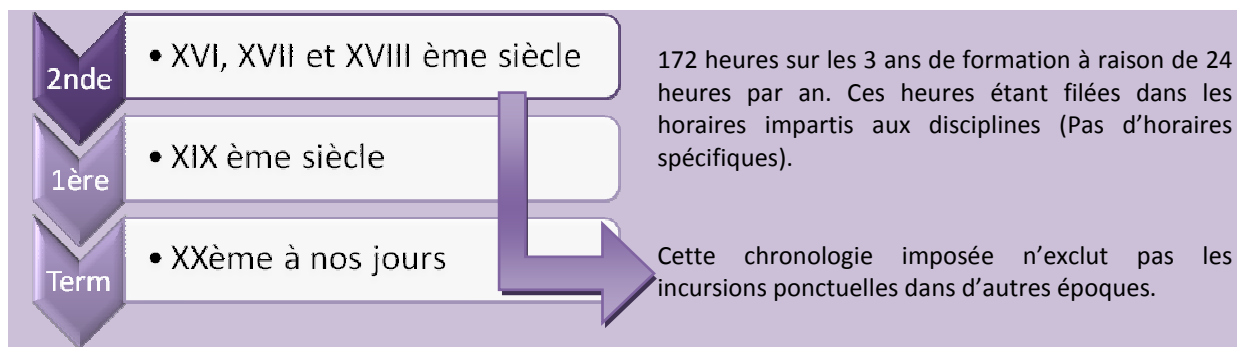
- « *appréhender son espace de vie* »
- « *construire son identité culturelle* »
- « *élargir sa culture artistique* »

Dans le cadre du bac professionnel en 3 ans, les enseignants de toutes les disciplines peuvent être amenés à travailler cet enseignement :

« *L'histoire des arts s'inscrit explicitement dans un croisement des enseignements, généraux et professionnels.* »

Il est donc nécessaire de proposer cet enseignement dans le cadre normal des cours disciplinaires, mais aussi pertinent et souhaitable de l'inclure aux différents dispositifs mis en place depuis la rénovation de la voie professionnelle : heures-projet (travail interdisciplinaire) et accompagnement personnalisé (toutes disciplines concernées) notamment.

Repères chronologiques :



Traces écrites

L'élève doit conserver la trace (cahier, pochette, dossier, porte -folio ...) de cet enseignement. L'équipe enseignante concernée par l'histoire des arts doit donc s'accorder sur la forme et l'usage de cet objet.

B.O. n°32 du 28 août 2008

« L'élève garde mémoire de son parcours dans un "cahier personnel d'histoire des arts". A cette occasion, il met en œuvre ses compétences dans le domaine des TICE, utilise diverses technologies numériques et consulte les nombreux sites consacrés aux arts. Illustré, annoté et commenté par lui, ce cahier personnel est visé par le (ou les) professeur(s) ayant assuré l'enseignement de l'histoire des arts. »

Il peut être:

- **Un outil pour l'élève: un outil-commun, un outil-mémoire en 2 parties :**
 - La trace du ou des projets pluridisciplinaires proposés par les professeurs enseignant l'histoire des arts
 - des choix personnels de l'élève : une sélection d'œuvres, artistes...constituée à partir du travail mené en HDA dans le cadre des disciplines, en dehors du projet lui-même et/ou à partir de choix personnels (sorties, recherches, participation à un atelier de pratiques artistiques ou à l'accompagnement éducatif dans son volet artistique et culturel...)
- **Un outil pour le professeur :**
 - Un contrat ou une feuille de route pour aider l'élève
 - Des fiches de séquence organisées en connaissances / capacités / attitudes

et prendre différentes formes:

- ► **Celle d'un cahier unique dédié à l'HDA mais :**
 - il surcharge le cartable
 - il sépare la démarche d'HDA de la discipline qui l'a mise en œuvre.
 - Il est difficile de le garder sur l'ensemble de la scolarité.
- ► **Celle d'un repérage dans les cahiers des différentes disciplines:**
 - Par des pastilles de couleur ou par une étiquette « HDA »
- ► **Celle d'un cahier « virtuel »:**
 - qui peut constituer un « musée » des œuvres étudiées et notamment des œuvres musicales ou cinématographiques
 - qui ne se dégrade pas et peut suivre l'élève tout au long du collège.- qui peut en plus du projet pluridisciplinaire intégrer des choix de l'élève (extraits d'études menées dans les disciplines, recherches personnelles...)

→ Fiche 11

F.A.Q.
